

d'établir des rapports officiels avec la Chine. Mais pendant plusieurs années, ils se sont heurtés à des obstacles: les hostilités en Corée et le climat de rancune qui s'ensuivit, ainsi que le fait que le gouvernement de Taiwan et celui de Pékin prétendaient chacun être le seul gouvernement légal de la Chine.

En 1966, au lieu de voter contre la résolution annuelle proposée par l'Albanie aux Nations Unies, voulant qu'on accorde le siège de la Chine à Pékin et qu'on le fasse perdre à Taïpeh, le Canada s'est abstenu. En 1968, le Premier ministre Trudeau s'est engagé, s'il était élu, à réviser la politique du Canada relativement à la Chine et à entamer des pourparlers avec la République populaire de Chine au sujet de l'établissement de relations diplomatiques. Après son élection, Trudeau a chargé le ministère des Affaires extérieures d'entreprendre les mesures nécessaires pour engager des négociations à cette fin. Ces négociations, qui débutèrent à Stockholm en février 1969, ont duré plus de 20 mois, Taiwan étant la pierre d'achoppement. La position du Canada était, et continue à être, que le gouvernement canadien n'approuvait pas ni ne contestait la position du gouvernement chinois quant au statut de Taiwan.

Après de nombreux pourparlers, les deux parties se sont mises d'accord sur un communiqué commun daté du 13 octobre 1970. Dans ce communiqué, le statut de Taiwan était défini de la façon